

**MAU  DE COLÈRE**

# **Assemblée Générale**

---

**Maux de Colère**

Assemblée générale du 20 janvier 2024

# Ordre du jour

---

## 01. Introduction

Rappel historique, nos méthodes d'action

---

## 02. Actions en 2023

Rétrospectives des actions menées en 2023. Quel bilan ?

---

## 03. Actions pour 2024

Perspectives et actions à mener en 2024

---

## 04. Volet financier

Rapport financier et approbation des comptes 2023 - Renouvellement des cotisations 2024.

---

## 05. Questions diverses

Moment d'échanges et réponses aux questions

# Introduction

---

# Maux de Colère c'est...

---

**298\***

Adhérents

**+55%\***

de la population totale de  
Maux membre de Maux de  
Colère

\* Dans la plupart des cas, une seule adhésion par couple

# Historique 1/2

## Juillet 2022

Début des démarches de prospection sur la commune de Maux par Solvéo

## Octobre 2022

Réunion publique organisée par la mairie de Maux et les futurs représentants de l'association « Maux de Colère » (plus de 150 personnes présentes). Sans Solvéo qui a refusé de participer.

## Aout & Septembre 2022

- Réunion organisée par Solvéo pour les seuls propriétaires fonciers les intéressants
- Signatures des promesses de baux emphytéotiques dans le plus grand secret.

## Novembre 2022

Assemblée générale constitutive en présence de plus de 60 personnes.

# Historique 2/2

## Décembre 2022

Création de l'association et du site internet <https://www.mauxdecolere.com>

## Mars 2023

- Maux de Colère organise une réunion publique à Maux (90 personnes).
- Solvéo organise une permanence publique à Maux en plein air.
- Le conseil municipal de Maux vote contre l'implantation future de parcs éoliens

## Janvier 2023

- Envoi des documents de « concertation » transmis par Solvéo
- Distribution par Maux de Colère d'un flyer à tous les habitants de Maux.

## Décembre 2023

Installation d'un mât de mesure à Maux (et à Tamnay)

# La stratégie adoptée

## La communication

- Il est trop tôt pour engager des actions en justice.
- Nous avons privilégié la communication pour fédérer la population et les élus à notre cause
- Mettre en avant l'amateurisme de Solvéo

## Les faits et rien que les faits !

- Tous les arguments avancés sont documentés et factuels pour être innattaquables.
- C'est pourquoi nous n'avons pas la communication sur des suppositions ou des faits non prouvés qui risqueraient de nous être reprochés
- Dénoncer le projet pour son aberration :
  - Économique
  - Scientifique
  - Environnementale

## Mobiliser les élus

- Rencontrer les maires des communes avoisinantes afin de les mobiliser contre le projet
- Prendre contact avec notre député et nos sénateurs
- Prendre contact avec notre sous-préfète et le préfet
- Prendre contact avec le président du parc régional
- Prendre contact avec le président du conseil départemental



# Rapport d'activités 2023

---

# Création de l'association et du site internet

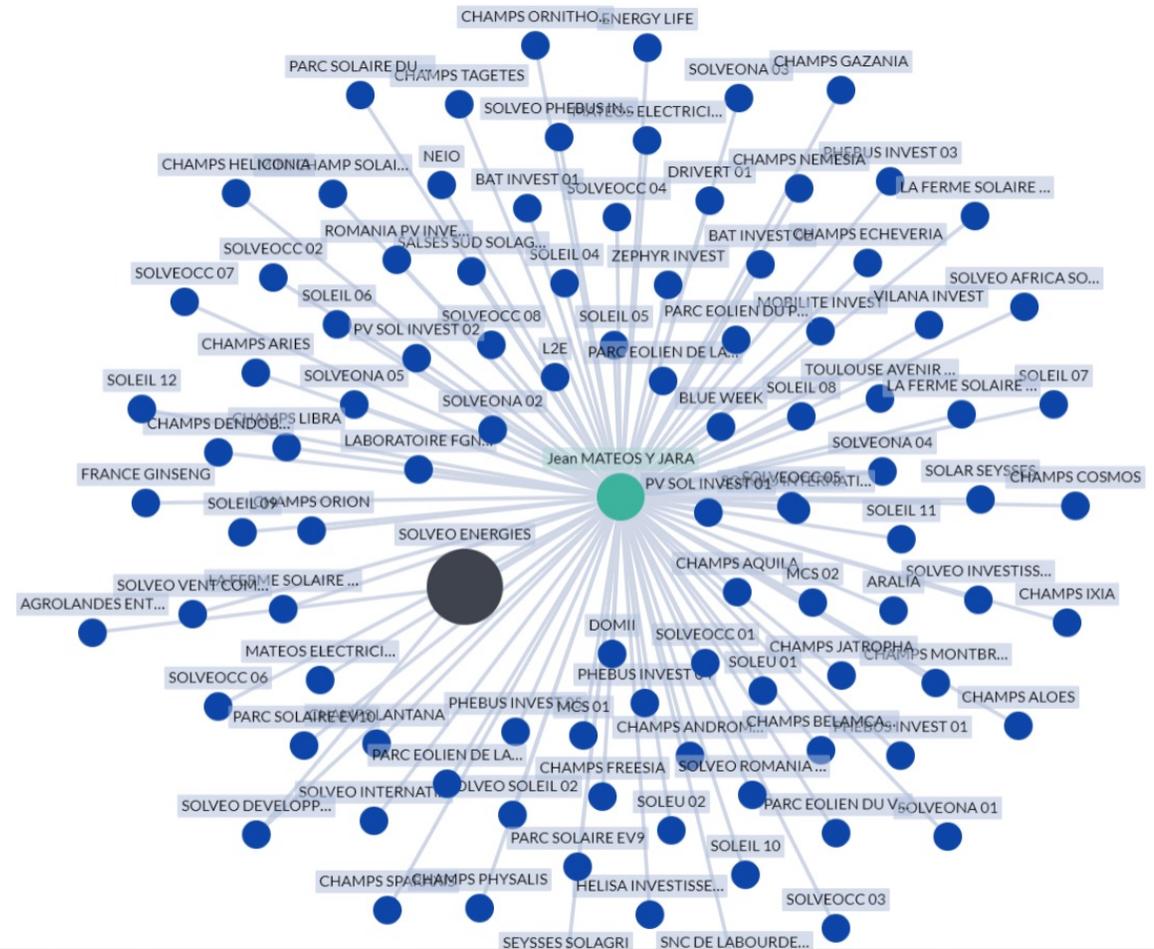
---

- Création de l'association fin 2022
- Création du site internet à la même période.
- Rédaction de 29 articles illustrant la résistance de la population face au projet de Solvéo, mettant en lumière les pratiques douteuses du promoteur.

# Situation financière de Solvéo

## Une organisation étonnamment complexe

- Le groupe Solvéo a deux principales activités
  - Renouvelable (Solvéo Energies)
  - Services d'électriciens (Mateos Electricité)
- Solvéo Energies semble complexe:
  - De nombreuses sociétés de projet
  - De nombreuses participations majoritaires minoritaires



# Situation financière de Solvéo

## Une société peu rentable

- En moyenne, la rentabilité de Solvéo Energies après impôts est de l'ordre de 2,8% (moyenne 5 ans)
- La masse salariale de Solvéo Energies a presque quadruplé depuis 5 ans
- Un secteur qui a souffert du covid/inflation: Solveo Energies doit rembourser €4m de PGE

## Un endettement très élevé

- La dette financière de Solvéo Energies a triplé depuis 2018 atteignant plus de €20m \*
- Cet endettement représente plus de 40 fois la profitabilité opérationnelle de la société en 2021
- À cela s'ajoutent €14m de « dettes groupe et associés » suggérant un endettement supplémentaire de la société envers d'autres filiales du groupe. \*

\* Le montant de la dette en 2022 n'a pas encore été publié

# 9 000 tonnes de béton armé pour 6 éoliennes enfouies dans le sol

---

- **Démantèlement des éoliennes et béton armé** : Questionnement sur les défis environnementaux liés au démantèlement des éoliennes, notamment la gestion des 1 500 tonnes de béton armé enfouies par éolienne.
- **Politiques de remise en état des sites** : Nous soulignons les exigences réglementaires pour la remise en état des sites d'éoliennes après leur exploitation, y compris l'enlèvement des fondations en béton, avec des exceptions **inquiétantes** sous certaines conditions (arrêté du 22 juin 2020).
- Les garanties financières réglementaires sont très nettement insuffisantes.

# IFER et TFPB à verser par le promoteur à la commune

**Promesse de Solveo : 135 000 € / an**

**Réalité après vérification : 19 000 € / an**

- Le promoteur annonce qu'il verserait à la commune 135 000 €/an pour ces 2 taxes alors qu'elles ne représenteraient après vérification que 19 000 €, montant très proche de la DGF actuelle. La DGF, elle, serait supprimée par l'État, du fait de la perception de l'IFER.
- Pour la commune, aucun bénéfice par rapport à la situation précédente, la DGF étant supprimée.

N.B. Calcul fait sur une base de 8 éoliennes. Le promoteur a annoncé depuis 6 éoliennes sans refaire le calcul.

# Vent : Les biroutes de Solvéo ne monteront pas, dresser un mât n'y changera rien !

- L'ancien préfet M Daniel Barbier a dit dans une interview au Journal du Centre du 2/11/2022 :  
  
« La Nièvre n'est clairement pas un territoire propice à un fort développement éolien, faute de vent »
- On est déjà sûr qu'à plus de 85 % du temps, des énergies de substitution fortement polluantes, gaz ou pire, charbon, seront utilisées pendant les périodes d'absence de vent ou de vent trop fort, pour assurer la continuité de fourniture électrique, en remplacement des éoliennes devenues inutiles.
- Pour la commune, aucun bénéfice par rapport à la situation précédente.



# Location ou achat des parcelles où seront implantées les éoliennes

---

- **Pourquoi les promoteurs préfèrent-ils toujours la location**, alors que l'achat pourrait être une opération financière gagnant-gagnant pour les 2 parties, agriculteur et promoteur ?
- **Parce qu'au final c'est le propriétaire**, donc le responsable du terrain, **qui devra vraisemblablement démonter**, ce qu'il n'aura pas les moyens de faire, en lieu et place du promoteur qui aura probablement organisé sa disparition.
- **Le risque est fort d'avoir dans 25 ans des éoliennes qui pourriront à vie sur pied avec les risques que ça implique !**

# Les sociétés de projet proposées par Solvéo

---

- Le promoteur propose que la commune rentre dans le capital à hauteur maximum de 25%, les 75% restants conservés par Solvéo, ce qui ne donne absolument aucun pouvoir à la commune et peut même la mettre en risque si une augmentation de capital est décidée par Solvéo, majoritaire.
- Leurs sociétés d'exploitation affichent la plupart du temps des résultats nets négatifs.
- Autrement dit, aucun dividende ne pourra être versé aux communes.
- Pour tenter d'expliquer ces résultats catastrophiques, nous avons demandé à Solvéo quelle société portait les charges et quelle société vendait la production des éoliennes ? Pas de réponse.

# Questions posées à Solvéo et analyse des réponses qui n'en sont pas

---

- Des questions ont été envoyées par des habitants et par l'association à Solvéo afin de les questionner sur leur projet éolien et pour leur faire part de nos très fortes inquiétudes.
- Nous avons examiné avec attention les réponses de Solvéo aux questions posées
- Solvéo a esquivé toutes les questions gênantes, fourni des réponses biaisées, et manqué de transparence.
- Cela nous a permis de mettre en évidence les lacunes et les contradictions dans leurs explications, notamment sur les aspects financiers et environnementaux de leur projet.
- Nous leur avons signalé l'insuffisance de leurs réponses. **Aucun retour.**

# Photomontages

---

- Suites à la pose des mâts de mesure et connaissant leur hauteur, nous avons pu nous en servir pour réaliser des photomontages collant au plus près de la réalité.





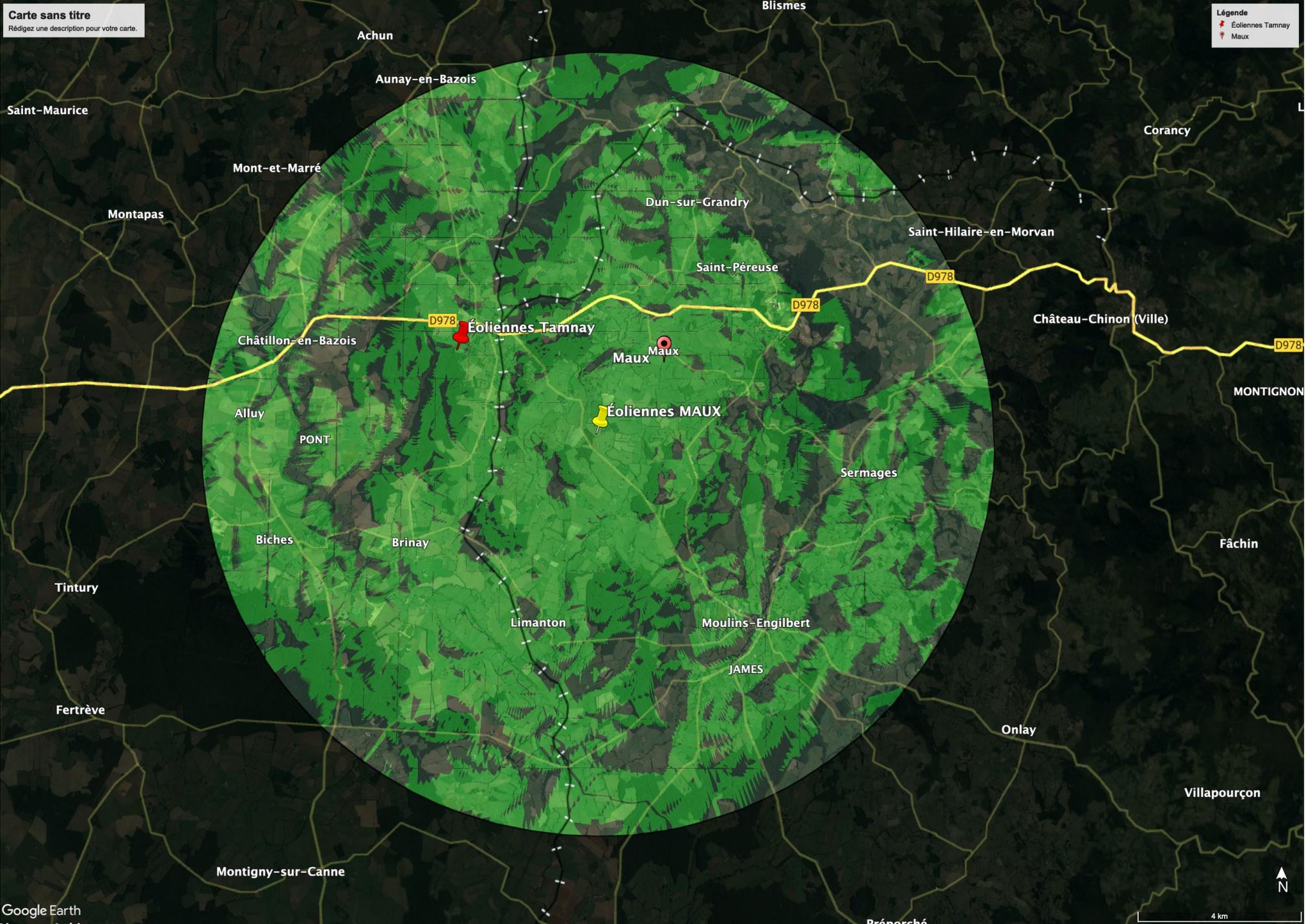
1888 — 1945  
MORLET ANDRÉ  
LEREFFAIT CHARLES  
BRIADLT LOUIS

AUROSSEAU JOSEPH  
BERTHIER LAZARE  
BERNARD LOUIS  
BEAUNÉE LEON  
BERTIN JEAN  
BOIZOT JOSEPH  
BONNEROT ERNEST  
BUSSIÈRE LEON  
COURDAVAULT ERNEST  
CLOIX LEON  
DORÉAU JEAN M

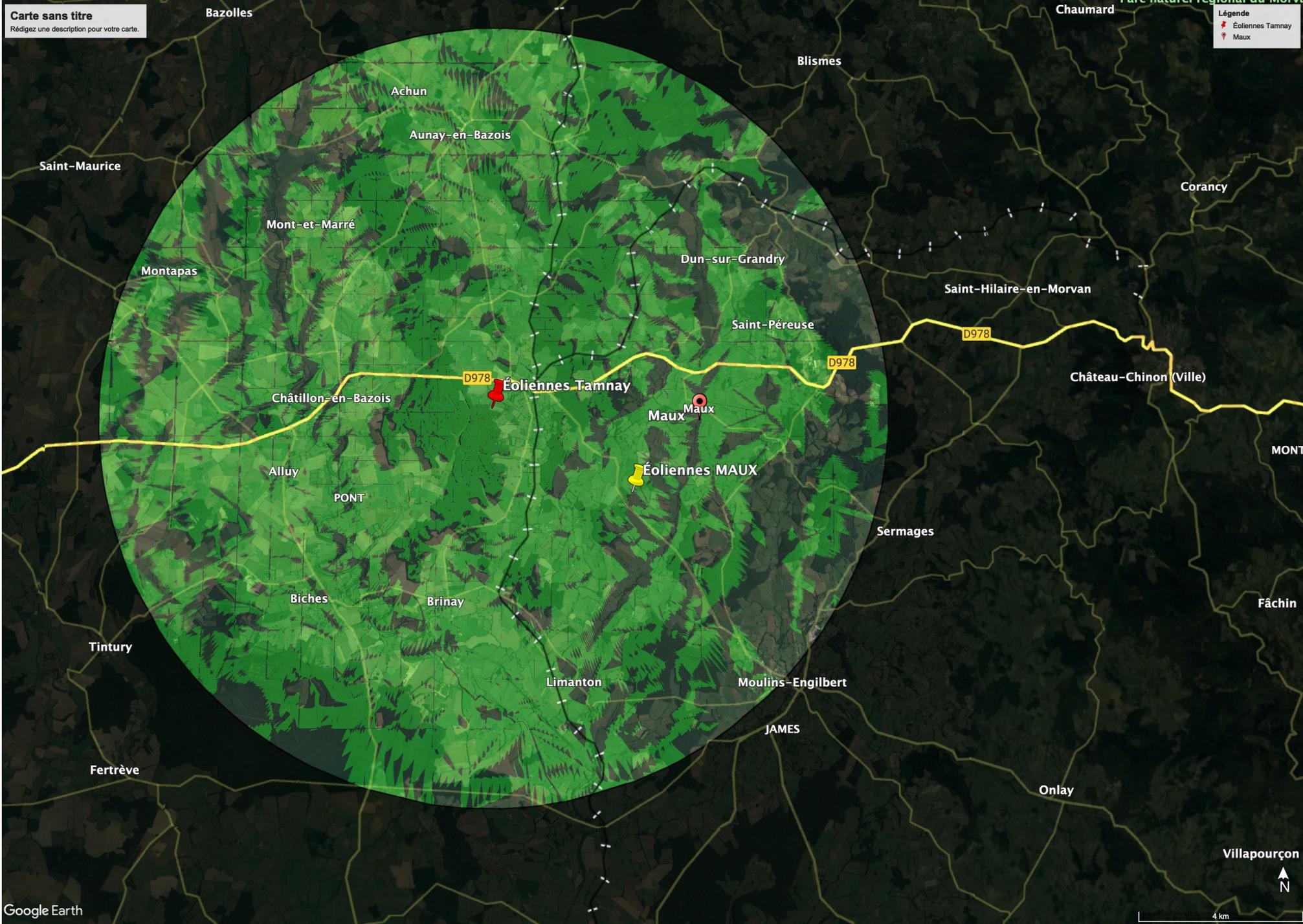












# Délibérations dans les communes autour de Maux sur le projet éolien

Nous avons demandé à toutes les communes à proximité de Maux de prendre une délibération afin que le conseil municipal se prononce pour ou contre ce projet

## Communes CONTRE (11)

- Maux
- Château-Chinon Ville
- Château-Chinon Campagne
- Moulins-Engilbert
- Brinay
- Limanton
- Ougny
- Chougny
- Dun/Grandry
- Saint-Péreuse
- Sermages

## Communes POUR (1)

- Tamnay-en-Bazois

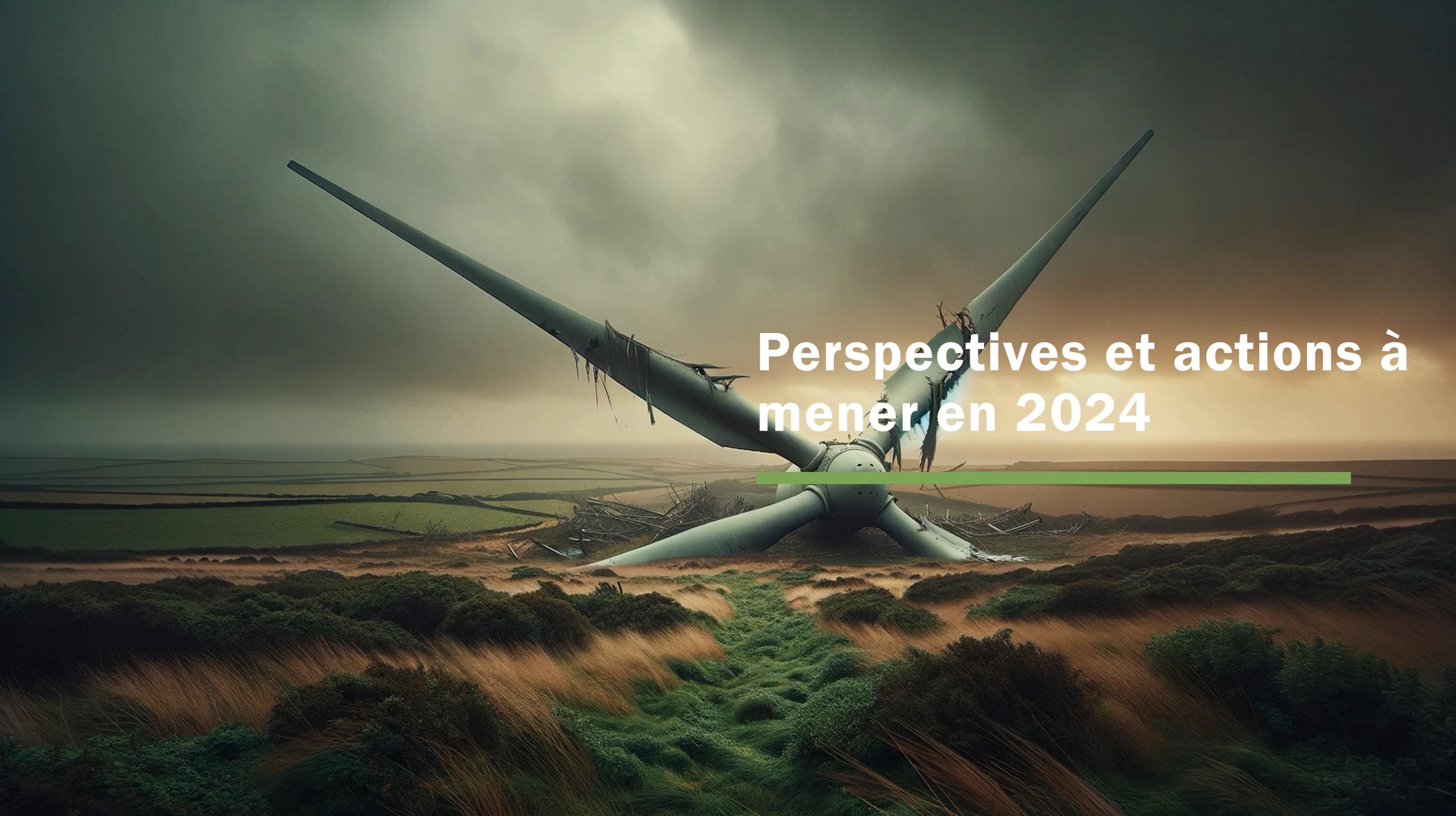
## Communes EN ATTENTE (2)

- Saint-Honoré-les-Bains

# Le Calvaire : De la Terre au Ciel

---

- Un observatoire va être installé sur le calvaire de Château-Chinon.
- Télescope avec un miroir de 1 mètre de diamètre. Ce sera le 3<sup>ème</sup> en France et le 2<sup>ème</sup> ouvert au public
- Télescope de 500 mm accessible du monde entier depuis internet avec un fonctionnement robotisé
- Caméra du dispositif FRIPON (Fireball Recovery Interplanetary Observation Network)
- Lettre de la maire de Château-Chinon Ville au préfet (31/03/2023)
- Étude d'impact par un astrophysicien français de renommée internationale.

A large, damaged wind turbine blade lies on the ground in a field of tall grass. The blade is broken and twisted, with debris scattered around it. The sky is dark and stormy, with a bright light source on the horizon. The overall scene is dramatic and suggests a natural disaster or severe weather event.

# Perspectives et actions à mener en 2024

---

# Découverte du nouveau projet de Tamnay par le promoteur allemand BayWa r.e

---

- Délibération « pour » en avril 2021 pendant une période de confinement du COVID
- Montage du mât de mesure en catimini en décembre 2023 sur une parcelle du maire M Christian Simonet
- Création d'une association, Les Vallons du Bazois en janvier 2024 par des habitants de Champeau

# 3 espèces protégées découvertes récemment, en cours d'homologation

- **Cigogne noire, Milans royaux et Chauves-souris (oreillard gris)**
- La présence de ces espèces pourrait mettre à mal le projet éolien de Solvéo.
  - Dans la Sarthe un projet éolien a été refusé par la préfecture pour protéger les chauves-souris
  - Dans le Morbihan un parc éolien doit être arrêté la nuit pour protéger les chauves-souris
  - Une récente étude scientifique met en lumière le lien entre parc éolien et surmortalité des chauves-souris

[1] <https://www.lanouvellerepublique.fr/sarthe/sarthe-le-prefet-refuse-un-projet-d-eoliennes-pour-protoger-des-chauves-souris>

[2] <https://www.ouest-france.fr/economie/energie/energie-eolienne/les-chauves-souris-meurent-pres-des-eoliennes-le-parc-doit-se-mettre-a-larret-la-nuit-922e8b8e-8217-11ee-bde6-ffd69d6d2e11>

[3] <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/energie-renouvelable-eoliennes-ne-font-pas-tuer-chauves-souris-32783/>



# Élus et décideurs départementaux à rencontrer rapidement

---

- Les 2 sénateurs, le député de la circonscription, le président du conseil départemental, le président du parc régional du Morvan
- Le préfet
- Points à aborder :
  - Les 11 (voire plus) délibérations contre
  - Le projet de l'observatoire à Château-Chinon
  - Les espèces protégées

# Élargir la communication sur le site

---

- Santé : effet stroboscopique, bruit, courants vagabonds...
- Rappeler la position de la ministre de l'Écologie, Mme Agnès Pannier-Runacher, à propos de la loi d'accélération des énergies renouvelables :  
  
**« Le pouvoir de décision en revient aux élus et ce sont eux qui ont le dernier mot sur le zonage. En conséquence aucune commune ne pourra se voir imposer la création d'une zone d'accélération sur son territoire. »**
- Faire connaître notre combat au plus grand nombre



# Finances

---

# Bilan financier

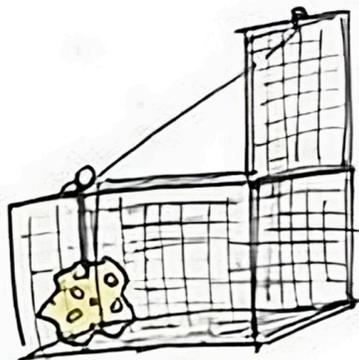
Charges	Montant	Produits	Montant
Adhésion (FED et CRECEP)	100,00 €		
Frais bancaires	3,90 €		
Abonnement Boite Postale	108,90 €	Adhésions + Dons	3 090,00 €
Remboursement A Vent Garde	100,00 €		
Cotisation assurances	611,11 €		
<b>Total</b>	<b>923,91 €</b>	<b>Total</b>	<b>3 090,00 €</b>
<b>Résultat au 31/12/2023</b>			<b>2 166,09 €</b>
<b>Solde du compte bancaire :</b>			
Report reste en banque 31.12.2022			- €
<b>Solde au 31.12.2023</b>			<b>2 166,09 €</b>

Projet éolien à Mauv :  
Arrière toute !



# Questions diverses

---



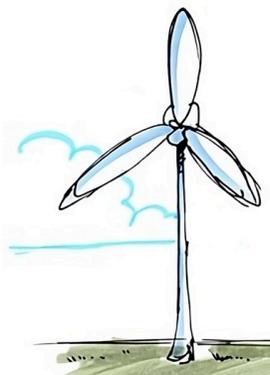
PIÈGE À RATS



PIÈGE À LOUPS



PIÈGE À GUÊPES



PIÈGE À CONS

# Merci

---

Maux de Colère

[asso.mauxdecolere@gmail.com](mailto:asso.mauxdecolere@gmail.com)

<https://www.mauxdecolere.com>